

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020
Rapporteur :
Madame Isabelle LE BAL**

N° 23

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Modification du tableau des emplois

L'évolution des activités des services nécessite des adaptations organisationnelles ; dans ce cadre, il convient de modifier le tableau des emplois.

Il vous est proposé une modification du tableau des emplois comprenant un dossier : Organisation de la direction solidarité santé ressources.

Organisation de la direction solidarité santé ressources

La direction solidarité santé ressources (DSSR) de la DGA Solidarités est mutualisée pour le compte du CCAS de la Ville de Quimper et du CIAS de Quimper Bretagne Occidentale. Elle comprend un poste de directeur et quatre services couvrant la quasi-totalité des fonctions supports classiques.

En raison d'un cadre réglementaire spécifique et de contraintes opérationnelles fortes, l'organisation des fonctions support du CCAS/CIAS n'a jusqu'à présent pas fait l'objet d'une intégration au sein du service commun ville de Quimper – Quimper Bretagne Occidentale.

Une réflexion est actuellement menée afin d'engager l'intégration d'une partie de ces fonctions supports au sein de l'administration mutualisée entre la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale.

Dans ce contexte, il est proposé que deux emplois soient transférés de la DGA Solidarités vers la DGA Ressources du service commun ville de Quimper – Quimper Bretagne Occidentale :

- un emploi de responsable d'unité du service comptabilité de la DSSR vers la Direction des affaires financières et juridique (DAFJ) au service budget et contrôle de gestion, une partie de la gestion des budgets de la DGA Solidarités étant prise en charge par la DAFJ ;
- un emploi de collaborateur administratif du service instances et vie associative de la DSSR vers la DAFJ au service des assemblées du fait du transfert de la gestion des instances CCAS/CIAS à la DAFJ.

Ces transferts se traduisent par une suppression d'emplois au tableau des emplois du CCAS et une création d'emplois au tableau des emplois de QBO.

Cette proposition de modification du tableau des emplois a reçu 8 voix favorables du collège employeur et un vote défavorable unanime du collège des représentants du personnel lors du comité technique en date du 20 janvier 2020. Par conséquent, le comité technique s'est réuni une nouvelle fois le 29 janvier 2020. Cette proposition de modification du tableau des emplois a reçu 8 voix favorables du collège employeur et 8 voix défavorables du collège des représentants du personnel.

Créations d'emplois permanents :

Service commun de l'administration commune				
EMPLOIS	DIRECTION	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
1 responsable d'unité	DAFJ	Rédacteur	Attaché (1)	Création à QBO et suppression au CCAS
1 collaborateur administratif	DAFJ	C3	Rédacteur principal 1ère classe	

(1) Emploi qui, pour les besoins du service, peut être occupé par un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire dans les conditions fixées par l'article 3-3 (2°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier le tableau des emplois, tel que spécifié ci-dessus.